

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Pochette du single "Mine d'Or" par Éclats d'Union sorti en 2025

Scannez le QR code pour écouter le single



PRO TÉ D É

2025 : bâtir pour mieux accueillir

Cette année restera dans notre mémoire collective comme celle où l'Union pour l'Enfance a choisi, délibérément, de grandir et de se structurer en même temps. Non par ambition institutionnelle, mais parce que les enfants qui nous sont confiés méritent des organisations solides, lisibles, capables de leur offrir un environnement stable et prévisible – condition première de tout travail psychoéducatif sérieux.

Le temps fort de 2025, c'est sans conteste le lancement de l'Union pour l'Enfance 37, en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt du Département d'Indre-et-Loire. En reprenant des activités de protection de l'enfance en Touraine, nous avons intégré en quelques mois l'équivalent d'un tiers de notre dimension associative de 2024. Un défi considérable, relevé avec une énergie et une passion qui nous ont confirmé, s'il en était besoin, que nos équipes portent bien plus qu'un métier : une vocation.

Mais grandir sans se structurer, c'est prendre le risque de se perdre. C'est pourquoi 2025 a aussi été l'année d'un chantier de fond, moins visible mais tout aussi décisif : le lancement du dossier usager informatisé dans le cadre du programme ESMS numérique. Protéger les données de santé des enfants, fluidifier les transmissions entre équipes éducatives, assurer la continuité de l'accompagnement – ce sont là des actes de protection concrets, qui renforcent la cohérence du milieu de vie que nous cherchons à construire autour de chaque jeune.

Cette cohérence, nous la cultivons aussi par la formation. L'Institut de Psychoéducation a franchi une étape majeure avec le lancement de son premier module e-learning, destiné à former aux fondamentaux du métier d'éducateur. Transmettre les bases de la psychoéducation québécoise – structurer le milieu pour qu'il devienne thérapeutique en lui-même, faire vivre des expériences de réussite aux enfants pour restaurer leur estime d'eux-mêmes – c'est investir durablement dans la qualité de l'accueil, quel que soit le territoire.

La reconnaissance de ce travail est venue de plusieurs horizons. Les évaluations HAS conduites dans la majorité de nos établissements ont confirmé le sérieux de nos pratiques. Les auditions parlementaires auxquelles nos équipes dirigeantes ont été conviées témoignent d'une légitimité croissante dans le débat public sur la protection de l'enfance. Nous continuerons à porter cette parole, avec humilité et détermination.

Enfin, 2025 a vu naître le premier Défi Enfance, à Angers. Cette initiative nous tient particulièrement à cœur : rassembler le secteur de l'aide à l'enfance, casser les silos, redonner de l'enthousiasme à des professionnels souvent épuisés – et surtout, rendre aux enfants placés une fierté d'appartenance. Car c'est bien là notre conviction profonde : un enfant qui se sent fier de là où il vit, fier de ceux qui l'entourent, est un enfant qui peut commencer à se reconstruire.

2025 nous a appris que structuration et développement ne s'opposent pas. Ils se nourrissent l'un l'autre, quand ils sont guidés par la même boussole : le mieux-être des enfants que la vie a fragilisés, et la conviction que chacun d'eux porte en lui une capacité de résilience que nous avons le devoir – et le privilège – d'accompagner.



**Martial
DE BRAQUILANGES**
Président de
l'Union pour l'Enfance



**Thierry
ROMBOUT**
Directeur Général de
l'Union pour l'Enfance

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 02

CHIFFRES CLÉS 04

01

QUI SOMMES-NOUS ?

08 Nos missions

09 Nos valeurs

10 Nos implantations

02

PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

12 Protéger et éduquer les enfants

22 Former et insérer les jeunes

24 Soutenir les parents

26 Formation des professionnels

03

NOS ENGAGEMENTS : QUALITÉ DE NOS ACTIONS ET PARTICIPATION DES JEUNES

29 Les thématiques qualité de l'année 2025

31 Garantir une insertion sereine des jeunes majeurs

33 Nos actions de plaidoyer

36 Favoriser la participation des jeunes

04

PARTENARIATS ET SOUTIENS

39 Nos partenaires

05

ORGANISATION ET MOYENS MOBILISÉS

41 Ressources humaines

42 Moyens financiers

44 Notre organisation

NOS ÉTABLISSEMENTS 46

NOS CHIFFRES CLÉS

958

PERSONNES ACCOMPAGNÉES



877

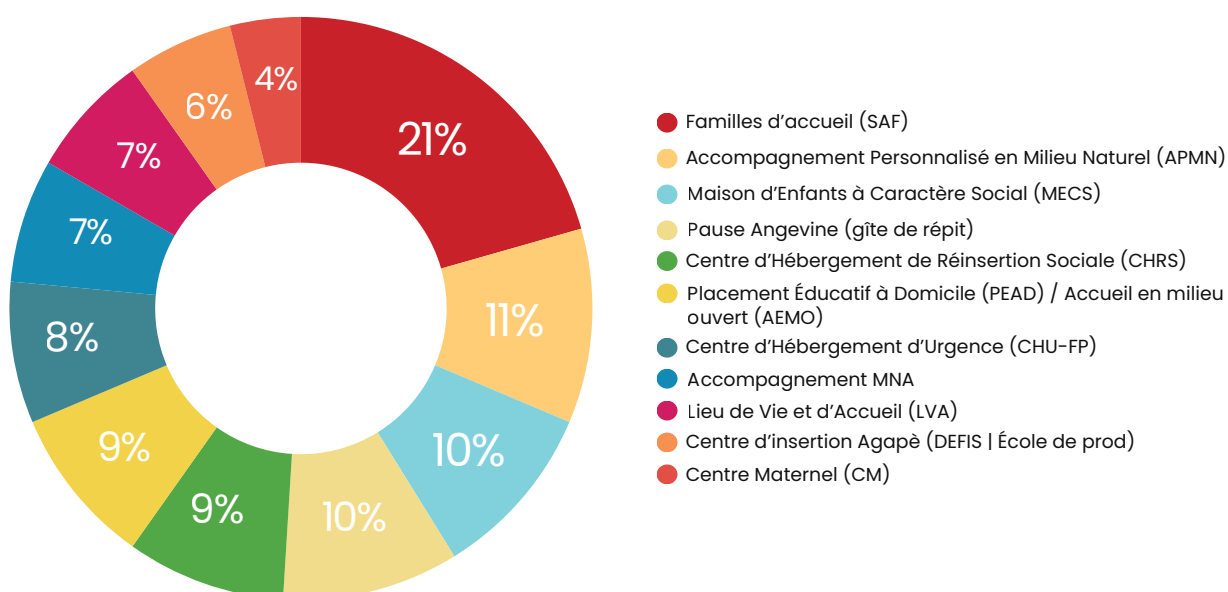
ENFANTS ET JEUNES
dont **629** dans le cadre de la protection de l'enfance



81

PARENTS HÉBERGÉS AVEC LEURS ENFANTS

RÉPARTITION DES 833 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR DISPOSITIF



35

DISPOSITIFS D'ACCUEIL



14

APPROCHES
D'ACCOMPAGNEMENT
COMPLÉMENTAIRES



5

RÉGIONS



53

Jeunes formés aux métiers de la
restauration et aux métiers du paysage
au sein de nos centres Agapè



1001

STAGIAIRES FORMÉS
PAR NOTRE ASSOCIATION

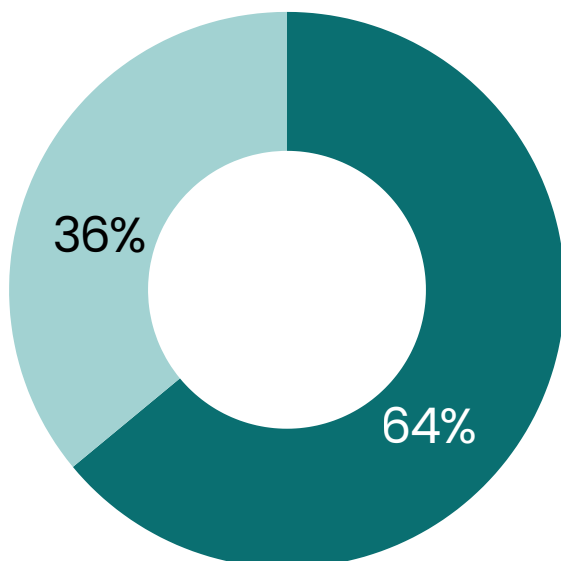


948

**Stagiaires ayant suivi au
moins une formation** de
l'institut de psychoéducation



RÉPARTITION DES PERSONNES FORMÉES PAR L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION



- EXTERNE
- INTERNE

563 stagiaires salariés de l'Union. Certains professionnels ont bénéficié de plusieurs formations.

1000 stagiaires externes à l'Union, soit 64% des personnes formées.

NOS CHIFFRES D'IMPACT

DES JEUNES MAJEURS SORTIS DE L'UNION EN 2025

60%

DES JEUNES MAJEURS SORTENT AVEC UNE SITUATION DE LOGEMENT STABLE



66%

DES JEUNES MAJEURS SONT EN FORMATION OU EN ACTIVITÉ À LEUR SORTIE



67%

DES JEUNES MAJEURS SORTENT AVEC DIPLÔME



DES ENFANTS ET DES JEUNES ACTUELLEMENT ACCUEILLIS À L'UNION

77%

DES ENFANTS QUI ONT BESOIN D'UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ONT UN SUIVI EN COURS



77%

DES ENFANTS SONT PARTIS EN VACANCES



1 ENFANT SUR 2

PRATIQUE UNE ACTIVITÉ DE LOISIR SUR L'ANNÉE



NOTRE IMPACT PAR MISSION

Protéger et éduquer les enfants

84%

Des jeunes ont été **sécurisés** sur leur lieu d'accueil, sans connaître de rupture depuis qu'ils sont arrivés à l'Union



Former et insérer les jeunes

80%

Des jeunes formés Agapè Anjou qui se sont présentés à l'examen **ont obtenu leur diplôme** de CAP.



Soutenir les parents

100%

Des familles accueillies en CHRS accèdent à un logement stable, et **80%** d'entre elles ont un travail à la sortie de ce dispositif



Former les professionnels

92%

Des personnes formées par l'Institut de psychoéducation sont satisfaites.





QUI SOMMES-NOUS ?

UNIS PAR L'ENFANCE DEPUIS 138 ANS

En protégeant l'enfant et en faisant éclore l'adulte, on construit **une société unie**



Association reconnue d'utilité publique depuis 1891, l'Union pour l'Enfance est au service des enfants et des familles vulnérables. Elle accueille, protège et éduque des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), accompagne des jeunes en décrochage et soutient des parents en difficulté.

NOS MISSIONS

Historiquement fondée autour des seules questions de maltraitance et de protection de l'enfance, notre champs d'action s'est depuis progressivement élargi autour de 4 missions :



Accueillir, Protéger
et Éduquer les
enfants confiés à
l'aide sociale à
l'enfance (ASE)



Insérer les jeunes
jusqu'à leur
autonomie



Soutenir les
parents fragilisés



Innover en
éducation et
former les
professionnels

Des fondements & des valeurs ancrés dans un esprit de famille

NOTRE CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT

Les principes fondamentaux de l'accompagnement proposé par les établissements de l'Union pour l'Enfance sont inscrits dans une « **Charte dite des 6A** ».

Accueil familial

Un enfant a besoin d'un cadre familial et chaleureux pour prendre confiance en lui et apprendre à faire confiance.

Appui à la parentalité

La fonction parentale doit être encouragée, accompagnée et appuyée, à condition que cela soit dans l'intérêt de l'enfant.

Apprentissage à l'autonomie

Un éducateur doit préparer l'enfant à devenir un acteur de la société en lui offrant la possibilité d'apprendre un métier et d'acquies sa liberté.

Attachement

Un enfant a besoin d'être reconnu, respecté et aimé. Bref ou durable, tout accompagnement éducatif doit offrir la possibilité d'un lien fort entre l'adulte et l'enfant.

Approche psychoéducative

Tout acte éducatif doit permettre à l'enfant de devenir lui-même au sein d'un environnement susceptible d'être ajusté par l'adulte afin de favoriser les réussites dans son apprentissage.

Accès aux soins

Une maltraitance cause à un enfant des dommages profonds qui réclament des soins spécifiques et adaptés.

6A

L'année 2025 est venue consolider nos engagements, nous prévoyons de lancer les auto-évaluations de nos structures en 2026 afin de nous assurer que nous sommes au niveau d'exigence des engagements que nous nous donnons.

LES 8 ENGAGEMENTS DU LABEL ENFANCE +

ADAPTATION DES ORGANISATIONS

ALLIANCE ÉDUCATIVE

ACCUEIL BIENVEILLANT

PARCOURS PERSONNALISÉ

ACCUEIL FAMILIAL

ACCÈS À LA SANTÉ

APPUI À LA PARENTALITÉ

ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE



NOS IMPLANTATIONS

Île-De-France

Siège social (75)
Institut de Psychoéducation (75)
Service d'accueil familial Île-de-France (75)
Maison des fraternités - La Montgolfière (75)
Maison d'accueil parents/enfants -
Maison Pauline Kergomard (94)
Maison pour mineurs et majeurs non accompagnés -
Maison Paul Valéry (91)

Normandie

Service d'accueil familial Normandie (61)
Lieu de vie - La Morinière (61)
Lieu de vie - Les Crins verts (61)

Pays de la Loire

École de production en restauration - Agapè Anjou (49)
La Pause Angevine (49)
Lieu de vie MNA - La Maison Commune (49)

Nouvelle Aquitaine

AEMO RH - Les Maisons Hugues Renaudin (79)
Pôle internat - Les Maisons Hugues Renaudin (79)
(Maison Barroux & Unité de Vie)
Pôle hébergement - Les Maisons Hugues Renaudin
(79) (APMN et DÉFIS)
Accueil de jour Formation - Agapè Poitou (79)
Lieu de vie et d'accueil - La Chacunière (86)

Centre-Val de Loire

PEAD - UPE 37 (37)
Pôle hébergement - UPE 37 (37)
Semi-autonomie - UPE 37 (37)
Service d'accueil familial Centre-Val de Loire -
UPE 37 (37)

- Établissements existants
- Établissements lancés en 2025





PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT

DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

PROTÉGER ET ÉDUCUER LES ENFANTS

NOS LIEUX D'ACCUEIL



SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)

192 enfants et jeunes ont été accueillis en familles d'accueil en 2025 dans nos deux établissements en Normandie et en Île-De-France.

- Ce mode d'accueil concerne **les jeunes orientés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de 0 à 21 ans**.
- Il repose sur une **suppléance parentale** exercée par une famille d'accueil agréée et formée. L'enfant est ainsi accueilli dans un cadre contenant et bienveillant qui offre une disponibilité de l'adulte et une **stabilité** à l'enfant particulièrement adaptée à ses besoins. Si l'accueil familial repose sur un engagement fort de l'assistant familial, celui-ci est accompagné et travaille en étroite collaboration avec l'**équipe pluridisciplinaire** du service (travailleur social, chef de service éducatif, psychologue...). Il ne s'agit pas de substituer une famille à une autre, mais de **soutenir une fonction parentale réparatrice**, en évitant la répétition des traumatismes passés.
- La famille biologique reste associée à cette démarche dans des conditions définies par le service gardien, en accord avec le service et dans la mesure où le maintien des liens est dans l'intérêt de l'enfant.

«Les jeudis des tout-petits au SAF Normandie »



Les « Jeudis des Tout-Petits » sont une initiative mise en place au SAF Normandie pour les enfants de 0 à 3 ans, portée par Julie Potico, cheffe de service, en collaboration étroite avec l'équipe éducative, les assistants familiaux et les partenaires du territoire. Pensé comme un rendez-vous régulier, ce temps dédié à la petite enfance propose des ateliers d'éveil, de motricité et de sensorialité (jeux, peinture, textures), mais aussi des moments de lecture et de contes favorisant l'attention, l'imaginaire et l'apaisement.

Les différentes éditions ont confirmé l'intérêt de ce dispositif, entre sourires partagés, découvertes et construction de liens.

Le partenariat avec la CDC Cœur du Perche, notamment pour le prêt de matériel adapté, ainsi que l'intervention de François Lemaître de la médiathèque de L'Aigle, illustrent la volonté du SAF d'ouvrir ses actions sur l'extérieur et de s'appuyer sur les ressources locales.



« Séjour ski pour les ados, au SAF IDF »

Dans le cadre du projet éducatif, un séjour au ski d'une semaine a été organisé en février 2025 à destination d'un groupe d'adolescents n'ayant, pour la plupart, jamais pratiqué cette activité.

Ce séjour avait pour objectif de leur faire découvrir un nouvel environnement, tant naturel que culturel, en les immergeant dans un contexte nouveau, souvent éloigné de leur quotidien.

L'initiation au ski a constitué un support privilégié pour favoriser le dépassement de soi, la confiance en ses capacités et la gestion des appréhensions face à une activité nouvelle. L'accompagnement proposé a également visé le développement de l'autonomie (gestion du matériel, respect des horaires, organisation de la vie quotidienne) ainsi que le renforcement de la cohésion de groupe et de l'entraide entre pairs.

Par ailleurs, ce temps de vie collective a permis de travailler les règles de vie en collectivité, le respect de l'autre et des consignes de sécurité, tout en offrant aux jeunes une expérience valorisante et structurante, propice à l'ouverture et à la découverte.

PLACEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE

En 2025, le dispositif a accompagné 71 jeunes de 0 à 21 ans.

Le Placement Éducatif à Domicile (PEAD) a pour objectif d'accompagner l'enfant au sein de son environnement familial en soutenant les compétences parentales et en mobilisant, aux côtés des familles, les ressources du droit commun nécessaires à son développement.

L'année 2025 a été marquée par une évolution juridique majeure mettant fin à la possibilité pour les juridictions pour enfants de prononcer des mesures de PEAD. Dans ce contexte, notre service des Deux-Sèvres s'est fortement mobilisé pour préparer la transformation de cette offre vers le dispositif d'AEMO Renforcée avec Hébergement (AEMO RH).

Dans l'attente de l'appel à projets annoncé pour 2026, une organisation transitoire a été mise en place.

Ces transformations ont eu un impact significatif sur l'activité du service en 2025, dont le taux d'activité s'est établi à 66,47 %.



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL (APMN)

1. Résidence Anatole France - Parthenay (Deux-Sèvres)

Cette année, **27 jeunes de 14 à 21 ans** ont été accompagnés dans ce parcours vers l'autonomie.

L'APMN prépare des jeunes auparavant accueillis en famille d'accueil ou en MECS, à **sortir du système de protection** en intégrant de manière progressive une vie autonome: d'abord en **colocation**, puis en **appartement individuel**, avec un suivi personnalisé sur la **gestion du quotidien (logement, courses, préparation de repas)**, l'**insertion professionnelle**, la **santé** et les **démarches administratives**. L'enjeu de ce dispositif : **protéger tout en responsabilisant** un public encore fragile.



MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)



1. Maison Barroux et Unité de Vie du Parthenay (Deux-Sèvres)

10 enfants sont accompagnés au quotidien au sein du pôle internat et **5 jeunes** ont été accueillis cette année sur la maison.

La MECS accueille de **jeunes enfants** confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre de **placements administratifs ou judiciaires**, selon plusieurs modalités d'accompagnement adaptées aux besoins des familles :

- **Accueil classique** : hébergement permanent au sein de la maison d'enfants, avec ou sans **droits de visite ou d'hébergement** accordés aux parents.
- **Accompagnement au retour** : pour les situations suivies depuis plus d'un an, où les droits d'hébergement parentaux ont sensiblement évolué, un **soutien au retour progressif au domicile familial** est mis en place.

Les Maisons Hugues Renaudin accompagnent **15 jeunes âgés de 6 à 16 ans**, répartis sur **deux lieux de vie complémentaires** :

- Une **maison principale**, destinée aux enfants de **6 à 13 ans**, pouvant accueillir **10 jeunes en chambres individuelles**, dans un cadre familial et sécurisé.
- Une **seconde unité**, pour **5 adolescents de 13 à 16 ans**, pensée pour favoriser l'autonomie progressive et l'accompagnement vers l'adolescence.

L'organisation en deux lieux permet d'adapter l'accompagnement éducatif en fonction de l'âge, des besoins et des étapes du parcours de chaque jeune.



2. La Montgolfière (Ile-de-France)

29 enfants ont été accueillis à la Montgolfière sur l'année 2025.

L'établissement La Montgolfière a été habilité en avril 2024 par la Ville de Paris pour l'accueil et l'hébergement de **30 enfants âgés de 3 à 12 ans** à l'admission. Le projet consiste à **accueillir des fratries** au sein de trois pavillons situés dans la petite couronne au Sud de Paris, dans un environnement chaleureux et familial. En 2025, l'accueil est passé de 6 enfants par pavillon à 8 ou 10 pour certains. La Montgolfière dispose actuellement de 26 places, des travaux prévus en 2026 permettront d'atteindre l'habilitation pour 30 places.

LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)

En 2025, 56 **jeunes** ont été accueillis dans six **lieux de vie à taille humaine**, répartis entre la Normandie, la Vienne et le Maine et Loire.

Les LVA sont pensés comme de véritables maisons à vivre. On y retrouve un **cadre chaleureux, stable et sécurisant**, avec la présence continue d'un adulte permanent et des éducateurs aux rythmes de travail spécifiques (notamment des cycles de 72h), qui favorisent un lien fort et durable avec les jeunes. Cette organisation permet de **recréer un esprit familial**, où chacun trouve sa place et peut évoluer à son rythme.

1. La Morinière (Normandie)

Ce lieu de vie accueille **10 jeunes de 8 à 18 ans**.



L'espace se divise en deux maisons, séparées par un jardin :

- La maison principale accueille **6 enfants**, chacun dans une chambre individuelle.
- La seconde, baptisée **Koz'y**, permet à 4 jeunes de **plus de 16 ans** de vivre en colocation, tout en se préparant progressivement à la vie autonome. Ce dispositif innovant permet aux jeunes de **gagner en autonomie** sans rompre les liens avec le groupe, grâce à des temps collectifs réguliers et conviviaux.

2. La Chacunière (Vienne)

Ce lieu de vie accueille
8 jeunes au quotidien.



Cet établissement propose une alternative à l'accueil traditionnel des mineurs de 13 à 18 ans confiés à l'ASE en raison de leur situation complexe qui conduit souvent à des ruptures de parcours. 17 jeunes y ont été accueillis en 2025: 13 en place pérenne et 4 en place relai.

La particularité du Lieu de Vie « La Chacunière » est de proposer **une maison** (dans le même esprit que la maison de famille à la campagne), complétée par un dispositif de **4 unités de vie de type appartement de centre-ville** (se rapprochant d'un modèle de colocation ou de vie familiale). Dans ces dernières, les jeunes sont répartis par binômes et vivent avec un accompagnateur, ce qui assure une plus grande stabilité dans leur encadrement tout en facilitant leur progression vers les divers niveaux d'autonomie.

L'objectif principal est une prise en charge globale et intégrale qui passe par :

- L'apaisement du jeune et le rétablissement de liens sociaux dans un cadre structuré aux dimensions quasi-familiales.
- Le maintien des liens avec sa famille naturelle quand cela est possible et/ou autorisé
- L'autonomie progressive dans plusieurs champs (santé, hygiène, scolarisation, profession, socialisation, etc.)



3. Les Crins Verts (Normandie)

Ce lieu accueille
9 jeunes de 0 à 21 ans.

- **7 jeunes** vivent dans une grande maison familiale, dans des chambres individuelles.
- **2 autres** occupent des logements semi-autonomes, des **chalets-studios situés dans le jardin**, pour se préparer à l'autonomie tout en restant proches de l'équipe et du collectif.

Créé en 2022, la spécificité forte de ce lieu repose sur la présence **d'un couple de permanents**, qui contribue à **renforcer le caractère familial du quotidien**. Ici, la vie collective s'organise autour d'activités simples et essentielles : **pouailler, potager, bricolage...** Les jeunes participent activement à la vie de la maison, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance.

Aucun des jeunes accueillis ne part en vacances avec sa famille biologique. C'est pourquoi l'équipe tient à **organiser des séjours estivaux avec tous les jeunes**, pour leur offrir un vrai temps de rupture, de découverte et de plaisir. En août 2025, et comme chaque année depuis l'ouverture, **tout le groupe (dont l'ensemble des professionnels) est parti en camping sur l'île de Noirmoutier** – un moment fort de l'année, riche en souvenirs et en liens renforcés.



4. La Maison Commune (Maine-et-Loire)

Ces trois lieux de vie accueillent au total **21 jeunes** au quotidien.

La Maison Commune a ouvert début novembre 2024, avec une commande du département du Maine-et-Loire d'ouvrir trois LVA, accueillant chacun 7 jeunes :

- Un dédié à des jeunes aux besoins complexes
- Un autre pour des jeunes accueillis en séquentiel, en vue d'une préparation au retour en famille
- Un troisième LVA hébergeant des Mineurs Non Accompagnés (MNA).

L'année 2025 marque ainsi la première année pleine de cette structure, qui a par ailleurs nécessité quelques ajustements avec la commande initiale.

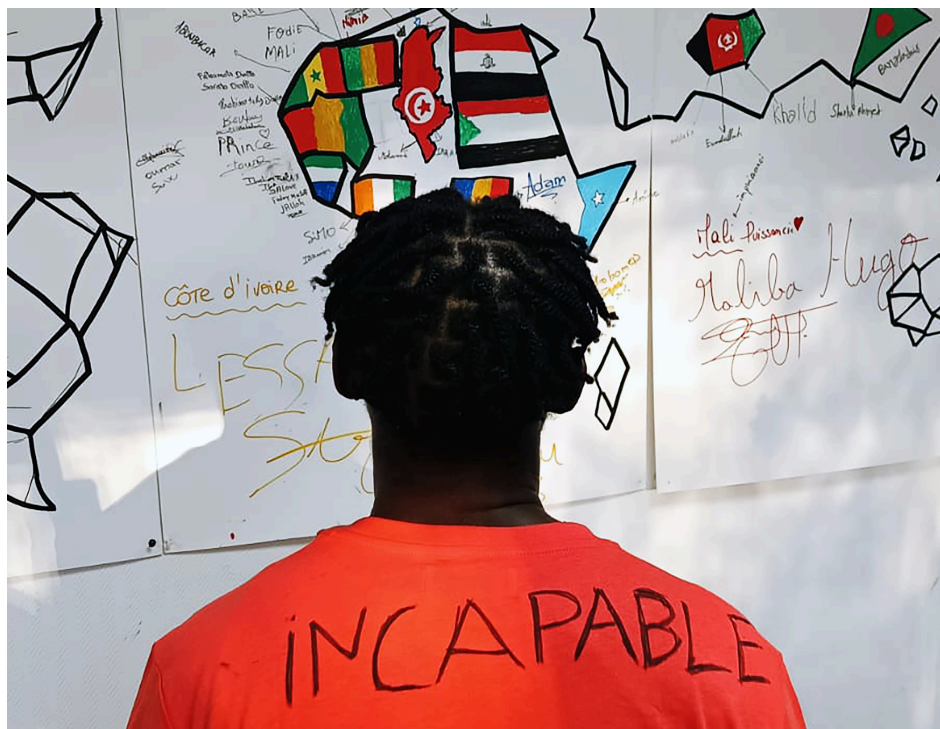
L'objectif était d'adapter son organisation pour sécuriser les parcours d'adolescents présentant des profils complexes, dont certains avaient mis en échec différents placements dans les structures habilités du territoire, les conduisant à être orientés dans des dispositifs en intérim.

Pour continuer à répondre aux besoins de ces jeunes, la direction de la Maison Commune souhaite développer des séjours de remobilisation qui garantiront la continuité des parcours et un travail effectif sur les objectifs éducatifs personnalisés identifiés pour chaque jeune.

MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA)

La Maison Paul Valéry (Essonne)

Ce dispositif de placement
MNA accueillent au total
50 jeunes au quotidien.



L'année 2025 s'inscrit dans un moment charnière pour la Maison Paul Valéry, qui est un **dispositif expérimental** depuis 3 ans et qui arrive à son terme.

En 2025, 63 jeunes âgés de 15 à 21 ans, y ont été accueillis.

Ces jeunes, originaires de 17 pays différents (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Turquie, Gambie ...), portent chacun une histoire forte, souvent marquée par l'exil et la résilience.

Ils sont hébergés en colocation dans des appartements répartis dans la ville d'Évry, favorisant leur intégration dans le tissu local et l'apprentissage progressif de l'autonomie.

En 2025, la situation des jeunes accompagnés témoigne d'une forte dynamique d'insertion, avec 17 jeunes inscrits dans un parcours scolaire classique, 41 engagés en apprentissage, 2 en situation de déscolarisation et 3 en emploi.

Entre avril et mai 2025, deux ateliers artistiques ont été proposés aux jeunes, qui avaient pour but de déconstruire les idées reçues sur les MNA à partir des témoignages des jeunes sur les stéréotypes dont ils ont pu être l'objet. La restitution a été effectuée sous forme d'exposition des photos affichées dans la salle des jeunes de la structure.

Afin de renforcer la cohésion du groupe et l'intégration sociale, deux séjours ont été organisés : un séjour « à vélo » et un séjour de découverte de la culture bretonne, permettant aux jeunes de vivre des expériences collectives enrichissantes.

L'année 2025 a été consacrée à la consolidation des acquis issus de la phase expérimentale et à la préparation de cette transition, en répondant à un appel à projet du Département, qui a été validé en fin d'année. Habilité à 50 places, l'établissement aura une extension de 30 places supplémentaires pour l'année à venir !

Cette année **2025** a été marquée par la reprise d'un établissement multi dispositifs

UNION POUR L'ENFANCE 37

Au printemps 2025, l'Union pour l'Enfance a répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département d'Indre-et-Loire en vue de la reprise d'un établissement confronté à d'importantes difficultés de fonctionnement.

À la suite de la sélection de notre projet par le Département, l'Union pour l'Enfance a repris, au 1er septembre, la gestion de cet établissement qui accompagne quotidiennement 125 enfants et adolescents au sein de plusieurs dispositifs : PEAD, MECS, SAF et semi-autonomie.

Au-delà de l'évolution de l'offre existante, notre ambition est d'offrir aux enfants ayant traversé un contexte institutionnel fragilisé un cadre de vie

sécurisant, chaleureux et adapté à leurs besoins. Dans cette perspective, un programme de travaux immobiliers sera engagé au début de l'année 2026.

Cette reprise a également eu des répercussions importantes sur le plan des ressources humaines, avec l'intégration de 120 salariés au sein de notre organisation et le recrutement d'un directeur en capacité d'accompagner cette phase de transformation.

Afin de favoriser une transition sereine, une journée institutionnelle réunissant l'ensemble des professionnels d'Indre-et-Loire a été organisée en amont de la reprise effective, afin de présenter notre projet et de répondre aux interrogations suscitées par ce changement.



Mais aussi le projet d'ouverture d'un nouveau lieu de vie en Bretagne

CÔTES D'ARMOR

Le directeur du lieu de vie de La Morinière s'est en parallèle de ses fonctions lancé dans le projet d'ouvrir un nouveau LVA, basé sur la canithérapie.

Une opportunité de foncier dans le village de Canihuel a permis de penser ce lieu innovant, qui accueillera 10 enfants au cours de l'année 2026.



PARCOURS DES ENFANTS PLACÉS EN 2025

MOTIFS DE PLACEMENT

MOTIFS DE PLACEMENTS INITIAUX	% DE JEUNES CONCERNES SUR L'ENSEMBLE DES JEUNES ACCUEILLIS EN PROTECTION DE L'ENFANCE EN 2025
Défaut de soin, négligences, carences éducatives	66%
Addiction du parent	20%
Témoins de violences conjugales	19%
Conditions de vie	19%
Problématique de santé mentale	16%
Violences physiques	15%
Violences psychologiques (humiliations, insultes, propos dégradants...)	14%
Mineurs Non Accompagnés	14%

➔ **La majorité des jeunes que nous accueillons ont connu des négligences et carences éducatives. De plus en plus d'études mettent en exergue l'impact profond des négligences sur le développement de l'enfant, particulièrement dans ses premières années.**

On constate également l'importance du nombre d'enfants accueillis en raison de situations de violences conjugales au sein de la famille. Les motifs de placement pour violences sexuelles confirmées ou suspectées concernent 10% des jeunes que nous accueillons, et ceux pour climat familial incestueux en concerne 9% également. Il est toutefois important de savoir que cela n'est pas représentatif du chiffre réel de jeunes accueillis ayant été victimes de violences sexuelles. En effet, nombre de jeunes font des révélations une fois sécurisés dans leur lieu de placement ou présentent des signaux laissant fortement suspecter un traumatisme lié à ce type de violences.

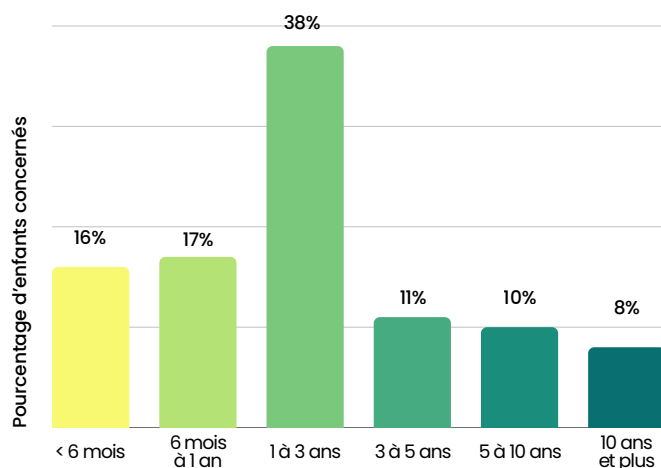
Les jeunes que nous accompagnons ont vécu des traumatismes à des moments clés de leur développement, entraînant de multiples difficultés pouvant impacter leur santé physique ou mentale (troubles dans les apprentissages, troubles du comportement, troubles du sommeil ou de l'alimentation, difficultés dans la compréhension et la gestion de leurs émotions).

Notre accompagnement vise donc à sécuriser les jeunes par un attachement sécuritaire avec l'adulte, un accompagnement éducatif dans un cadre familial et des soins adaptés aux traumatismes vécus.

Dès lors, l'enjeu principal est d'offrir à l'enfant un environnement stable et sécurisant pour qu'il puisse se développer sereinement et éviter toute nouvelle rupture.

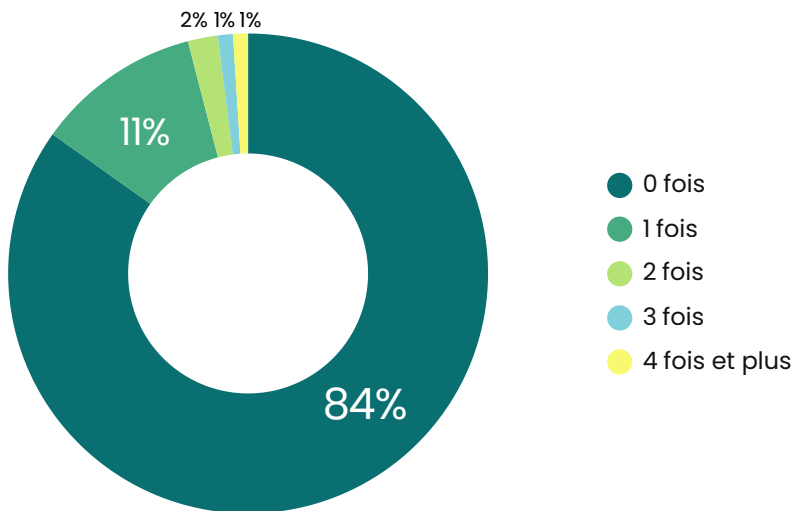
STABILITÉ DES PARCOURS

DURÉE DE L'ACCUEIL (EN %)

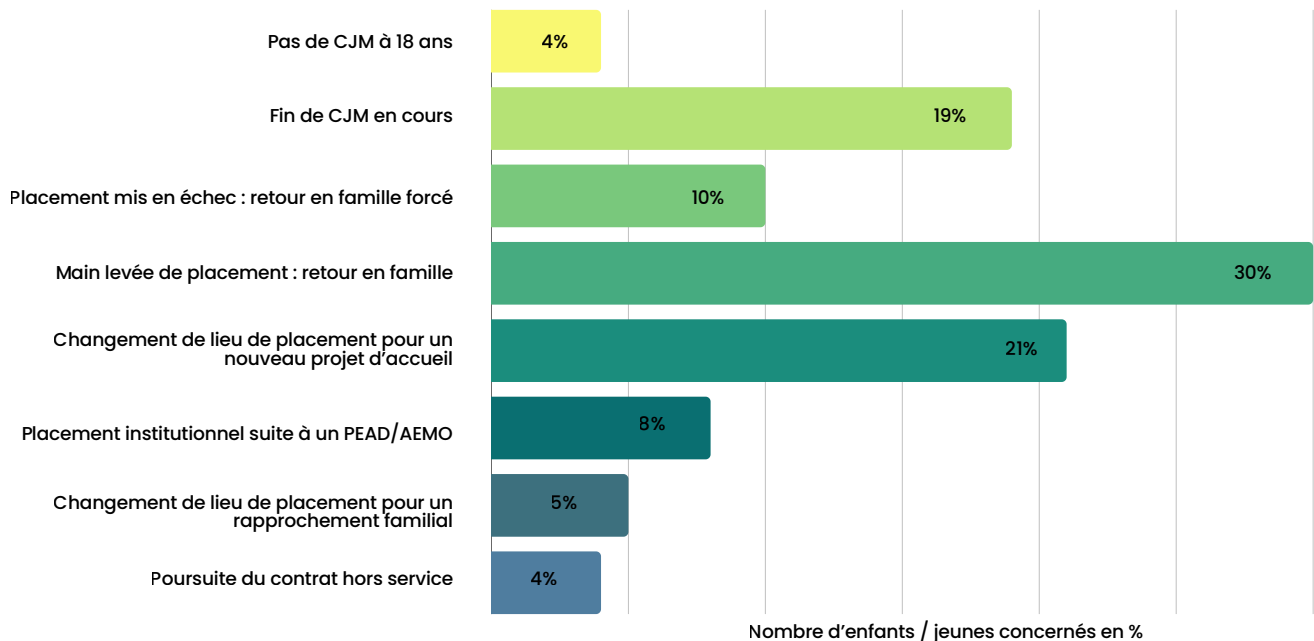


➔ **46% des enfants sont accueillis à l'Union pour l'Enfance depuis une durée allant de 1 à 5 ans et 18% sont accueillis depuis plus de 5 ans.** Notre ambition est d'assurer une stabilité et une sécurité à l'enfant pour qu'il se sente bien dans le lieu où il vit.

CHANGEMENTS DE SERVICE / FAMILLES D'ACCUEIL DEPUIS L'ARRIVÉE À L'UNION POUR L'ENFANCE



MOTIFS DE SORTIE



Sur les 105 fins d'accompagnements qui ont eu lieu en 2025, 22 concernaient un changement de lieu de placement pour un nouveau projet d'accueil. Ces nouveaux projets sont dus à des raisons variées : retraite de l'assistant familial, départ suite à une situation de crise etc. Nous travaillons pour que ces changements n'interviennent qu'en dernier recours.

La majorité des fins d'accompagnement des jeunes majeurs a été décidée en accord entre le jeune, les services de l'aide sociale à l'enfance et notre association. Cependant, certains jeunes n'ont pas souhaité poursuivre l'accompagnement alors que nous le préconisons. Dans quelques situations, c'est le département qui n'a pas accepté la poursuite de cet accompagnement.

En fonction de la situation du jeune et de son projet, un même motif de sortie peut parfois supposer une sortie positive pour l'un, comme une sortie très fragilisante pour un autre. Nous travaillons à affiner notre évaluation des sorties pour mieux mesurer l'impact de nos fins d'accompagnement.

FORMER ET INSÉRER LES JEUNES

LA PÉDAGOGIE AGAPÈ – APPRENDRE EN FAISANT

👉 La pédagogie Agapè est fondée sur l'apprentissage par l'expérience.

Les formations sont construites avec des méthodes alternatives à celles du système classique, et permettent à des jeunes en difficulté dans ce système de trouver une solution d'apprentissage et d'insertion qui leur convient. L'objectif est d'aider les jeunes à retrouver confiance en eux et en leur capacité d'apprendre. Les formations proposées à l'Union pour l'Enfance concernent les métiers de bouche et du paysage.

AGAPÈ POITOU

AGAPÈ POITOU est un dispositif de remobilisation pour des jeunes de **14 à 21 ans en rupture scolaire, sans emploi, sans formation ou en conflit avec la loi**. Dotés de deux plateaux techniques professionnels, l'un dédié à l'entretien des espaces verts et l'autre à un service de restauration à emporter; les ateliers disposent également de temps de remobilisation scolaire et d'activités sportives. Ce dispositif offre aux jeunes une transition personnalisée avant une mise en emploi, une formation ou une re-scolarisation pour éviter un nouvel accueil dans leurs parcours. Les jeunes réapprennent **les savoirs fondamentaux et la confiance en l'adulte indispensable à leur insertion**.



L'Atelier Espaces verts valorise le **travail bien fait** et **l'environnement**. Il réalise plus de 100 chantiers par an : entretien de voiries, de stades, de jardins, de chemins de randonnée.

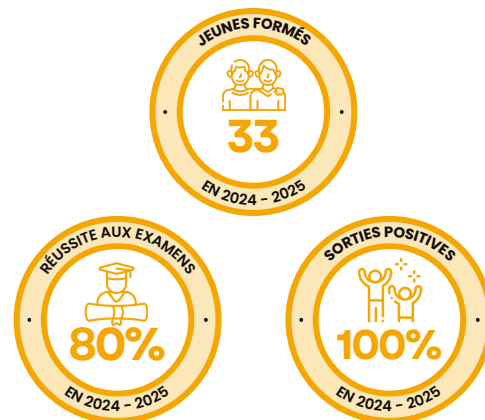


L'Atelier Sportif se centre autour du **bien-être** : la relaxation, le travail sur les énergies corporelles, les arts martiaux pour se connaître et se dépasser. Des activités collectives sont proposées avec des jeunes d'autres dispositifs.



L'Atelier Restauration développe la **fierté de produire du Bon et du Beau**. Il produit 25 repas par jour environ et 4 buffets dinatoires par mois.

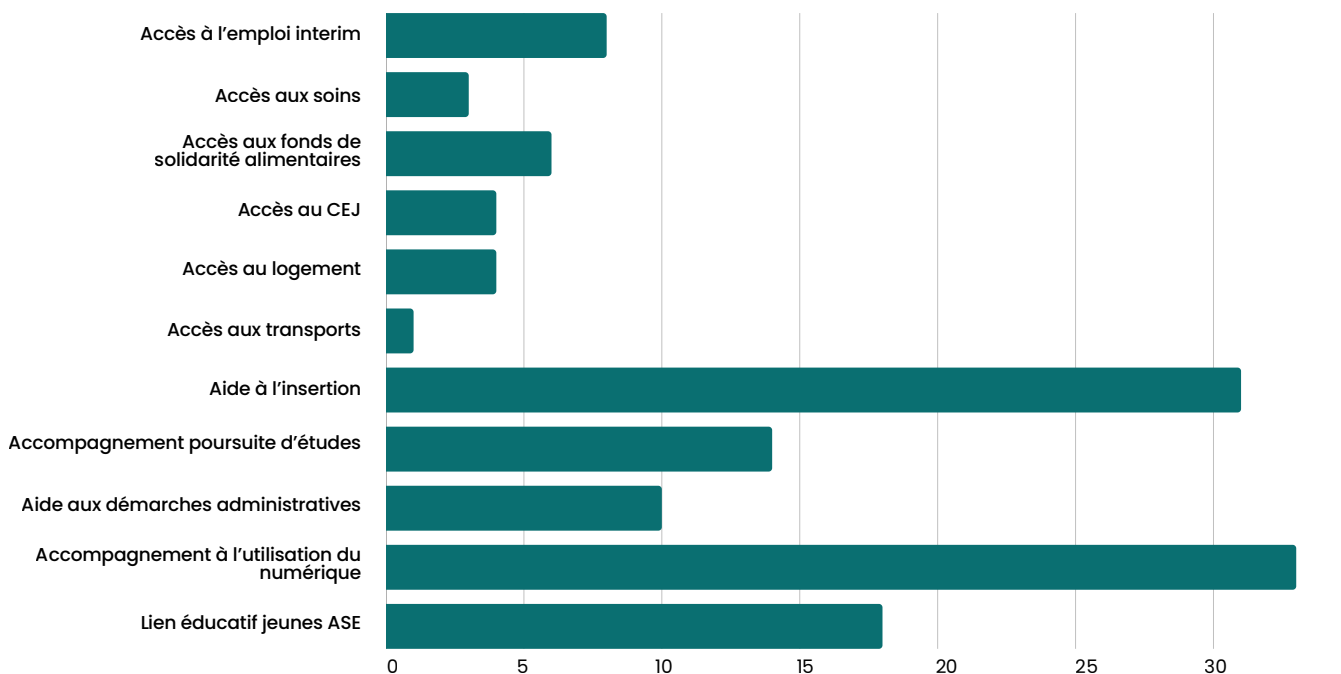
Formation aux métiers de la restauration pour des jeunes de 15 à 25 ans à Angers.



➔ **Implantée à Angers, Agapè Anjou est une École de Production dans le domaine de la restauration.**

Elle propose une alternative à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou qui ne trouvent pas leur place dans les autres voies de formation professionnelle. Encadrés par des professionnels du métier, ils sont formés à la restauration dans des conditions réelles de production dans des restaurants en activité ouverts au public. Les deux tiers du temps sont dédiés à l'enseignement pratique et un tiers à l'enseignement théorique. Par sa pédagogie originale, « faire pour apprendre », l'École de Production permet aux jeunes de retrouver un rythme, de s'initier aux codes de l'entreprise, de reprendre confiance en leurs capacités et de se réconcilier avec les apprentissages. Ils acquièrent ainsi toutes les compétences professionnelles pour préparer les diplômes de l'Éducation Nationale (CAP) ou des certifications et titres professionnels inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et s'insérer professionnellement. Agapè Anjou accueille chaque année quelques jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Chaque année, l'association Agapè Anjou accompagne les jeunes tant au niveau social qu'au niveau éducatif. Des entretiens individuels sont initiés et programmés par le conseiller vie sociale, éducative et insertion. L'objectif est d'évaluer leurs besoins et d'y répondre soit directement soit en partenariat en vue d'une insertion socio professionnelle réussie à la sortie du dispositif. Les problématiques peuvent être liées au logement, l'alimentation, l'hygiène et la santé ou à des démarches administratives concernant leurs papiers d'identité. Parmi les principaux accompagnements :



SOUTENIR LES PARENTS

NOTRE MAISON D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS : LA MAISON PAULINE KERGMARD

- Propose un établissement d'hébergement sur un lieu collectif multi-dispositifs en île-de-France, dans des appartements en diffus ou en colocation dans une maison partagée.
- Assure un accompagnement spécifique autour du soutien à la parentalité.
- Accompagne des familles avec enfants sur des temps individuels, et en ateliers collectifs pour travailler leur insertion : logement, emploi, santé, vie sociale etc.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHRS)

Il accueille, héberge et accompagne des mères isolées avec leurs enfants ou des couples avec leurs enfants afin de leur permettre de gagner en autonomie, de retrouver un logement et un emploi et de se réinsérer socialement. En redonnant de la stabilité à la famille nous sécurisons la situation de l'enfant.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE FEMME PÉRINATALITÉ

Ce dispositif est spécialisé dans l'accueil des femmes avant et après la naissance de leur enfant, lorsqu'elles sont en situation de grande précarité, sans solution d'hébergement.

L'accompagnement vise la réorientation rapide et le logement de la famille vers un dispositif adapté permettant de poursuivre le travail mené autour du soutien à la parentalité et de l'insertion sociale de la famille.

CENTRE MATERNEL, UN DISPOSITIF CENTRÉ SUR L'APPUI À LA PARENTALITÉ

Si le Centre Maternel a également pour objectif la recherche d'une stabilité et d'une autonomie, son rôle principal est surtout l'accompagnement au rôle parental pour des mères ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans, afin de leur permettre d'établir un lien d'attachement sécurisé avec leurs enfants et de savoir répondre à leurs besoins.

La **Maison Pauline Kergomard** a accueilli **201 bénéficiaires** en 2025 soit **75 familles**, réparties comme suit:

- 75 femmes
- 6 hommes
- 120 enfants

Le 13 février 2025, la maison Pauline Kergomard a célébré le centenaire de la mort de Pauline Kergomard. Une maman de l'établissement a fait la surprise de confectionner un grand gâteau et de nous inviter à une petite fête !



Centenaire
Pauline Kergomard



24 AVRIL | 13 FEVRIER
1838 | 1925

NOS ESPACES DE RENCONTRE PARENTS / ENFANTS



2 espaces aménagés :
1 en île-de-France, 1 en Normandie

- ➔ **Accueil des rencontres parents / enfants sur demande des magistrats.** Dans certains cas, le travail avec la famille permettra de préparer le retour de l'enfant à son domicile après un placement. Dans d'autres cas, les visites permettent un maintien du lien même si un retour en famille n'est pas envisageable à court terme.
- ➔ **Les enjeux sont nombreux :** soutenir l'enfant et le parent dans la relation qu'ils tissent, protéger l'enfant des dysfonctionnements parentaux mais aussi donner des clés de compréhension aux parents pour qu'ils puissent modifier leur façon d'intervenir auprès de leurs enfants en prenant mieux conscience de leurs besoins. Les objectifs de ces visites doivent avant tout respecter l'intérêt supérieur de l'enfant.

* En présence d'un psychologue
* Visites en présence de professionnels



FORMATION DES PROFESSIONNELS

UN ORGANISME DE FORMATION : L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

+25%

de son chiffre d'affaire
par rapport à l'an dernier

417 000 €

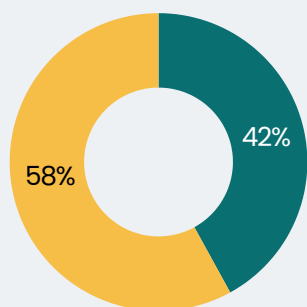
contre 333 817 € en 2024



214 sessions
(= 23 897 h)

1 773

Stagiaires ayant suivi au
moins une formation



Répartition des publics formés en 2025

- Salariés de l'UPE
- Professionnels d'autres structures du secteur

L'année 2025 a été marquée par de nombreux changements et développements pour l'Institut de psychoéducation. Cette période a été à la fois celle d'une transformation logistique importante et d'une dynamique de renouvellement au service de nos missions de formation et de diffusion de l'approche psychoéducative.

L'Institut a tout d'abord vécu une étape structurante avec son installation dans de nouveaux locaux situés rue de la Providence, légués à l'association UPE. Ce déménagement a mobilisé une part importante de l'énergie de l'équipe, entre travaux d'aménagement, organisation des espaces et réinstallation des activités. Ce nouvel environnement offre désormais un cadre plus adapté au développement de nos projets et à l'accueil de nos partenaires.

L'année a également été marquée par un renouvellement significatif de l'équipe. En septembre, un nouveau coordinateur de formation a rejoint l'Institut ainsi qu'une apprentie chargée de l'assistantat et de la gestion des formations apportant tout deux un soutien précieux à l'organisation des activités et un dynamisme servant notre développement.

Sur le plan pédagogique, 2025 a été une année particulièrement riche en innovations. L'Institut a ainsi conçu un nouveau parcours intitulé « Intervenir en protection de l'enfance avec l'approche psychoéducative ». Cette formation hybride de 14 jours, appelée à devenir certifiante, répond à un besoin fortement identifié sur le terrain.

Elle vise à renforcer les compétences des professionnels de la protection de l'enfance en leur proposant des outils concrets et directement mobilisables dans l'accompagnement des jeunes accueillis et suivis au quotidien.

Parallèlement, l'Institut a engagé un travail important de développement de formations en e-learning. De nombreuses capsules pédagogiques ont été conçues afin de proposer des contenus accessibles à distance, interactifs et adaptés aux contraintes des professionnels. Ce nouveau format répond à un double enjeu : faciliter l'accès à la formation malgré la rareté des formateurs experts en psychoéducation sur le territoire français et permettre aux professionnels de se former à leur rythme, en limitant les contraintes liées aux déplacements et aux agendas souvent chargés.

L'année 2025 a également été l'occasion d'explorer de nouveaux champs d'intervention. L'Institut a notamment poursuivi ses démarches auprès du secteur scolaire afin de faire connaître l'apport de la psychoéducation dans les contextes éducatifs et pédagogiques. Bien que ce développement demeure encore émergent, il constitue une orientation stratégique importante pour les années à venir.

Enfin, l'offre de formation à destination des managers et des cadres a été enrichie. Face aux transformations profondes et aux tensions qui traversent le secteur de la protection de l'enfance, l'Institut a souhaité renforcer

l'accompagnement de ces professionnels en leur proposant des espaces de réflexion et des outils favorisant le développement de leurs compétences managériales et de leur capacité à soutenir les équipes.

L'année a également été marquée par le développement de partenariats internationaux, en particulier avec plusieurs acteurs québécois engagés dans la promotion et le développement de la psychoéducation. L'Institut a ainsi été sollicité par les universités de Laval et de UQTR pour participer à une recherche portant sur l'implantation de l'approche psychoéducative en dehors du Québec.

Cette étude, actuellement en cours, vise à mieux comprendre les conditions de diffusion et d'appropriation de cette approche dans différents contextes nationaux. Les résultats sont attendus pour la fin de l'année 2026. Par ailleurs, un nouveau partenariat a été initié avec Boscoville, institution emblématique considérée comme l'un des berceaux de la psychoéducation au Québec.

Cette collaboration devrait se concrétiser en 2026 par la diffusion en France d'une capsule de formation récemment développée par leurs équipes, l'Institut de psychoéducation ayant vocation à en devenir le distributeur officiel sur le territoire français.

Enfin, évidemment, l'Institut de psychoéducation a persisté dans son engagement soutenu auprès des professionnels de l'Union pour l'enfance. Cette activité a représenté près de 50 % de l'ensemble de nos actions de formation. Au-delà des formations consacrées à l'approche psychoéducative, l'Institut a accompagné les établissements dans le développement de compétences répondant à leurs besoins spécifiques.

À titre d'exemple, des formations ont été mises en œuvre autour de la médiation animale aux Crins verts, de l'accompagnement à l'autonomie des adolescents ou encore de la vie affective et sexuelle des jeunes au sein du SAF Île-de-France.

L'Institut a également assuré l'organisation de parcours d'intégration destinés aux nouveaux salariés de l'Union pour l'enfance, ainsi que des dispositifs de formation spécifiques pour les équipes des établissements récemment créés.

Enfin, il a contribué à l'animation de temps forts institutionnels, parmi lesquels les séminaires des cadres, les Assises des éducateurs et diverses journées de réflexion collective, participant ainsi au développement d'une culture professionnelle commune et au renforcement des compétences des équipes.

À travers ces évolutions, l'année 2025 témoigne de la volonté constante de l'Institut de psychoéducation d'innover, de s'adapter aux besoins des professionnels et de contribuer au développement de pratiques toujours plus pertinentes au service des enfants, des adolescents et des équipes qui les accompagnent.





NOS ENGAGEMENTS

QUALITÉ DE NOS ACTIONS ET PARTICIPATION DES JEUNES

Les thématiques Qualité de l'année 2025



Pour garantir un haut niveau de qualité d'accompagnement, l'Union pour l'Enfance a structuré une démarche qualité pour un accompagnement exigeant et cohérent au sein de l'ensemble de ses établissements. Cette dynamique s'appuie sur des valeurs communes, partagées à travers différentes instances de pilotage et de suivi, à la fois nationales et locales.

1. STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

La démarche qualité repose sur deux niveaux d'intervention :

- **Le comité scientifique**, notre instance pluridisciplinaire chargée d'orienter les politiques qualité et d'élaborer des recommandations de bonnes pratiques en protection de l'enfance se réunit trois fois par an. Les membres du Comité ont été renouvelés en février. Ainsi, de nouveaux professionnels mais aussi jeunes concernés ont intégré cette instance !
- **Le comité qualité national**, qui rassemble les référents qualité de chaque établissement, se réunit également trois fois par an et assure le suivi opérationnel des objectifs fixés par le comité scientifique. De nouveaux établissements ayant ouvert cette année ont ainsi rejoint ce groupe de travail.

En 2025, deux axes majeurs ont été approfondis : **la gestion des événements indésirables et la mise en place du label.**

2. SUIVI DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES : RENFORCER LE SENS ET L'ANALYSE

Un travail de fond a été mené pour réintégrer pleinement le traitement des événements indésirables (EI) dans l'organisation des établissements. L'objectif est double : prévenir leur banalisation et renforcer la responsabilité partagée des équipes et des directions. Les remontées régulières d'EI permettent :

- D'alerter sur des situations récurrentes ou des profils à vigilance particulière
- De nourrir la démarche qualité à tous les niveaux
- D'accompagner les équipes dans l'analyse et la réponse apportée

Un **suiti régulier et des analyses trimestrielles** ont été mis en place par le siège, afin d'identifier les incidents récurrents (par jeune ou par type d'incident), et adapter les pratiques en conséquence.

Un **outil d'analyse** inspiré du modèle SORC a été introduit pour dépasser une lecture purement comportementale des crises : chaque manifestation est ainsi envisagée comme l'expression d'un besoin ou d'une fragilité. Un **suiti spécifique des incidents graves** permet un accompagnement ciblé.

3. SANTÉ ET SEXUALITÉ DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

La santé demeure la thématique qualité prioritaire de l'Union pour l'Enfance depuis 2024. Cette année, un accent particulier a été mis sur la vie affective, relationnelle et sexuelle des jeunes, avec pour objectif de les accompagner vers une sexualité épanouie, respectueuse et sans risque.

Scientifiquement, il est démontré que les jeunes ayant été victimes de violences sexuelles sont plus vulnérables aux risques d'exploitation sexuelle et de prostitution. Pour répondre à ces enjeux et face à une augmentation de ces situations dans nos structures, un groupe de travail a conduit une consultation de l'ensemble des établissements fin 2024, suivie d'une analyse des besoins au début de l'année 2025.

Cette démarche vise à mieux repérer les jeunes victimes de violences sexuelles, à renforcer les outils d'accompagnement et à soutenir les professionnels dans leurs pratiques.

Plusieurs actions ont ainsi été engagées :

- Le déploiement, dans chaque établissement, de temps collectifs d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, avec l'appui d'intervenants spécialisé
- La mise en place d'accompagnements individualisés pour les jeunes ayant vécu des traumatismes sexuels
- La création d'une cartographie des acteurs spécialisés présents sur nos territoires d'implantation afin de faciliter l'orientation et la prise en charge des jeunes. Cet outil sera finalisé en 2026.

4. ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS POUR LA FIN DU PLACEMENT

Dans une démarche d'amélioration continue de l'accompagnement des jeunes vers la majorité et la fin de leur prise en charge, nous avons mis en place une procédure visant à recueillir des informations détaillées sur la situation des jeunes quittant l'Union à leur majorité.

L'objectif est de mieux identifier les enjeux auxquels ils sont confrontés au moment de leur départ, afin d'adapter et de renforcer notre accompagnement vers l'autonomie. Cette démarche doit permettre de repérer d'éventuelles récurrences concernant notamment le projet professionnel, l'accès au logement, les ressources financières, mais aussi la stabilité psychique, l'existence d'un réseau de soutien amical ou encore le niveau d'autonomie dans différents domaines de la vie quotidienne.

À cette fin, une « fiche de sortie jeunes majeurs » a été élaborée. Complétée par l'éducateur référent au moment du départ du jeune, elle est ensuite transmise au siège, qui en assure la centralisation et l'exploitation des données.

La procédure a été diffusée auprès des établissements au cours de l'été 2025. Les données recueillies feront l'objet d'une analyse annuelle afin d'identifier les principales tendances observées et d'ajuster, en conséquence, nos priorités d'accompagnement.

Un "livret jeune majeur" a également été élaboré par le pôle qualité en 2025. Il s'agit d'un petit manuel à destination des jeunes et de leur éducateur référent. C'est un outil pratique pour toutes les démarches administratives à entreprendre. Ce guide vulgarise et oriente les jeunes dans leurs démarches sur un maximum de sujets (papiers d'identité, santé, recherche de travail, recherche de logement etc.).

Le guide est téléchargeable sur notre site internet. Il a vocation à être un support concret et utile dans les démarches du quotidien.



Garantir une insertion sereine des jeunes majeurs

GARANTIR UNE INSERTION SEREINE DES JEUNES MAJEURS EST UNE DES PRIORITÉS DE L'UNION POUR L'ENFANCE.

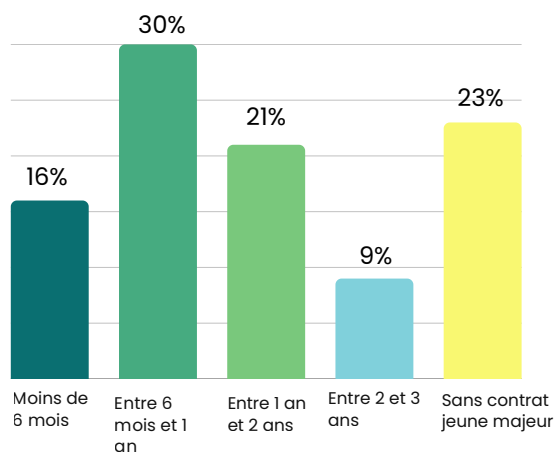
Nous souhaitons pour chaque jeune qu'il ou elle :

- Noue des relations constructives et identifie des personnes ressources en cas de difficultés.
- Soit en capacité de faire des choix, de poser ses limites et de gérer ses émotions
- Ait un projet de formation ou professionnel qui lui convient, un lieu d'hébergement pérenne adapté à son projet, qu'il sache assurer le suivi de ses besoins de santé physique et psychique, soit autonome dans les gestes du quotidien, ait une situation financière stable, et ait développé des centres d'intérêts propres

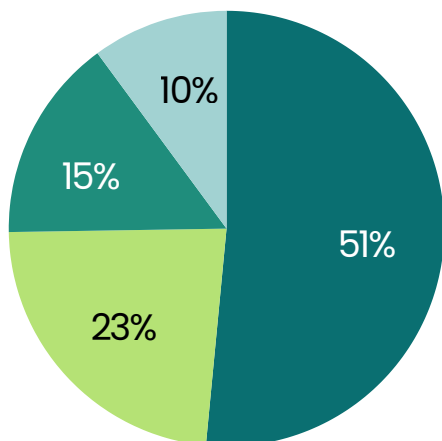
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

La majorité des jeunes majeurs qui ont quitté l'Union pour l'Enfance en 2025, ont pu bénéficier d'une poursuite d'accompagnement qui correspondait à leurs besoins.

DURÉE DU CONTRAT JEUNE MAJEUR



ÉTUDES ET EMPLOI

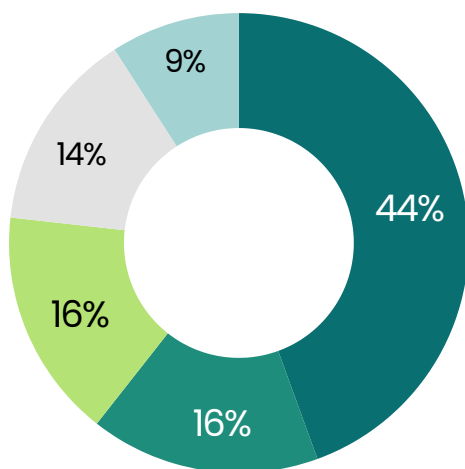


20 de ces jeunes majeurs suivent actuellement une formation, 6 sont en activité professionnelle et 9 sont en recherche active d'emploi. Cependant, 4 jeunes majeurs ne sont ni en situation d'emploi, ni en poursuite d'études, ni en recherche.

Au moment de leur départ, les jeunes peuvent s'orienter vers différents types de logement en fonction de leur projet : logement autonome, retour en famille travaillé, logement accompagné ou adapté. Aucun jeune n'est sorti sans solution d'hébergement.

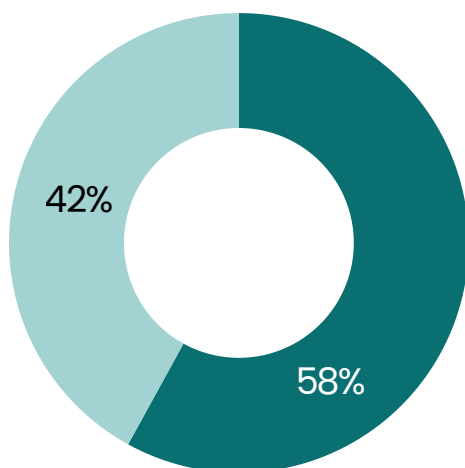
- En formation
- En activité
- En recherche d'emploi
- Ni en formation, ni en activité, ni en recherche d'emploi

SITUATION DE LOGEMENT



- Logement autonome (droit commun : bailleur public/privé, Résidence Habitat Jeune, CROUS)
- Logement accompagné (CHRS,ALT,SAVS)
- Retour en famille travaillé avec le jeune et sa famille
- Logement chez un tiers
- Retour en famille faute d'alternative
- Sortie sans solution d'hébergement (0%)

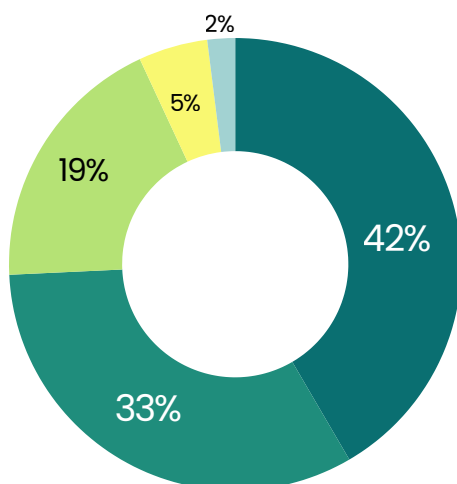
LE JEUNE DÉCLARE AVOIR AU MOINS UNE PERSONNE RESSOURCE



- Oui
- Non

Les personnes ressources sont des personnes de confiance sur lesquelles le jeune peut compter en cas de nécessité pour échanger, être rassuré, et éventuellement, si la personne est très proche, être hébergé à titre exceptionnel. Si la majorité des jeunes déclarent avoir au moins une personne ressource dans leur entourage, leur réseau reste fragile et nous souhaitons faire de cette problématique une priorité à l'Union. En effet, plus le jeune est entouré de personnes ressources, plus il sera sécurisé dans les étapes qui l'attendent à la sortie du placement. Nous souhaitons améliorer nos pratiques pour favoriser la création de liens sociaux et amicaux solides pour offrir aux jeunes sortants une meilleure sécurité affective.

DIPLÔME DES JEUNES MAJEURS



- Pas de diplôme
- Niveau 3 : CAP/BEP
- Niveau 4 : Bac
- Niveau 5 : BTS, DUT, DEUG, DEUST
- Niveau 6 ou plus : licence ou plus (0%)

LE PROJET « PARCOURS POUR LA VIE »

La quatrième édition du projet « Parcours pour la vie » a recommencé en octobre 2025 avec une nouvelle promotion. Il se terminera en juillet 2026. Le projet s'adresse à tous les **jeunes accueillis à l'Union âgés entre 15 et 20 ans** et désireux de participer. Il a pour objectif d'offrir un **espace de réflexion** et d'épanouissement en parallèle de l'accompagnement fait au quotidien par les équipes éducatives. Le parcours vise à permettre aux jeunes de travailler sur l'**estime de soi et la connaissance de soi**. Il est construit de manière à leur permettre de développer leurs compétences psychosociales.

L'objectif est d'offrir un espace aux jeunes qui leur donne des clés pour prendre confiance dans leurs projets et mieux les investir, pour poser des choix plus éclairés ou encore pour réfléchir sur les relations sur lesquelles ils peuvent compter.

Le parcours se déroule sur une année à travers 5 sessions d'une durée allant de 2 à 6 jours dans des lieux différents. Il est construit sur 3 axes :

- ➔ **Des ateliers pédagogiques de connaissance de soi et de développement personnel (les personnes qui m'inspirent, courage et vulnérabilité, conseil en image, apprendre à se regarder, identifier ses qualités...)**
- ➔ **Des moments de divertissement et de vie collective pour créer des liens entre pairs et avec les bénévoles et adultes qui participent au projet (canoë, balades, laser game, atelier cuisine...)**
- ➔ **La réalisation d'une action solidaire sur la dernière session pour développer le sens de l'engagement et de la citoyenneté.**



PLAIDOYER

1) CAUSE MAJEUR! - POUR LES DROITS DES JEUNES MAJEURS SORTANT DE L'ASE

Membre du collectif Cause Majeur ! depuis 2019, l'Union pour l'Enfance poursuit son engagement aux côtés de plus de 30 organisations pour faire entendre la voix des jeunes majeurs issus de la protection de l'enfance et défendre leurs droits.

Tout au long de l'année 2025, le collectif a poursuivi son engagement. A l'occasion des 3 ans de la loi Taquet, le collectif a mené une large consultation afin de mesurer l'effectivité de cette loi, et a organisé une rencontre à l'Assemblée Nationale pour échanger sur l'accompagnement des jeunes majeurs.

Mehdi, un jeune de 20 ans, anciennement accompagné dans notre lieu de vie de La Morinière a pris la parole devant les élus pour partager ses difficultés et son expérience. Un temps fort qui a mis en lumière une réalité préoccupante : malgré les avancées législatives, les fortes disparités territoriales et la non-effectivité de certains droits continuent de fragiliser les parcours de nombreux jeunes sortant de l'ASE.



Autre temps marquant de l'année, la publication de l'étude « Les vies de Paul », fruit de plusieurs mois de travail collectif. En suivant différents parcours possibles pour un même jeune sortant de la protection de l'enfance, cette étude met en évidence les conséquences sociales et économiques d'un accompagnement maintenu ou interrompu à la majorité. Son constat est clair : accompagner après 18 ans favorise l'insertion des jeunes et permet d'éviter des coûts sociaux plus importants à long terme. Un investissement utile à la fois pour les jeunes et pour la société.

2) MIEUX COMPRENDRE LES VIOLENCES SEXUELLES POUR MIEUX PROTÉGER LES ENFANTS

Alertés par des professionnels confrontés à des situations préoccupantes dans plusieurs de nos établissements, l'Union pour l'Enfance a mené une enquête auprès de 381 jeunes accueillis dans 8 structures afin de mesurer l'ampleur des violences sexuelles subies et d'identifier les comportements à risque.

Les résultats révèlent une réalité alarmante : près d'un jeune sur deux aurait été victime de violences sexuelles avant ou pendant son placement, et un tiers présente des comportements sexuels problématiques pouvant entraîner des situations de mise en danger, de reproduction des violences ou d'exploitation.

À partir de ces constats, l'Union pour l'Enfance a publié un rapport d'analyse assorti de recommandations destinées à la fois aux pouvoirs publics, mais aussi directement auprès de nos professionnels. Au-delà du renforcement des pratiques d'accompagnement, ce travail vise à faire émerger dans le débat public une réalité encore largement méconnue et à porter un plaidoyer fort en faveur d'une meilleure prévention, détection et prise en charge des violences sexuelles subies par les enfants confiés à la protection de l'enfance.



3) PORTER LA VOIX DES ENFANTS VICTIMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pour faire connaître l'ampleur des violences sexuelles subies par les enfants confiés à la protection de l'enfance, nous avons organisé, au printemps 2025, un événement à l'Assemblée nationale aux côtés de l'association Face à l'Inceste, et sous le marrainage de la députée Perrine Goulet.

En dévoilant les résultats de notre enquête, nous avons porté un message clair : cette réalité ne peut plus rester invisible. Sensibiliser l'opinion, interpeller les décideurs et renforcer la protection des enfants sont désormais des priorités incontournables et des enjeux de santé publique.



4) POURSUITE DE NOTRE IMPLICATION AUPRÈS DU COLLECTIF DES 400 000



Le 15 mai, nous nous sommes une nouvelle fois mobilisé pour faire de la protection de l'enfance une véritable priorité nationale.

Aux côtés de Face à l'Inceste, nous avons choisi une approche originale pour sensibiliser le public : une pêche aux canards détournée pour révéler, derrière un jeu enfantin, la réalité des violences sexuelles subies par de nombreux enfants.

Une action forte pour interpeller et rendre visible une réalité trop souvent ignorée.

5) RENCONTRE AVEC LE CABINET DE LA HAUTE COMMISSAIRE À L'ENFANCE

Les travaux menés par l'Union pour l'Enfance sur les violences sexuelles ont conduit à une rencontre avec le cabinet de la Haute-Commissaire à l'Enfance, Sarah El Hairy, particulièrement sensible à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Cette reconnaissance institutionnelle ouvre la voie à un dialogue durable et à des engagements communs sur ce sujet.



6) AUDITION PARLEMENTAIRE AU SÉNAT



Dans le cadre d'une mission de contrôle sur la protection de l'enfance, nous avons été auditionnés par les rapporteurs du Sénat aux côtés de trois autres associations.

Cette audition a permis de faire entendre les réalités du terrain et de formuler des propositions concrètes pour améliorer le fonctionnement de l'ASE

Plusieurs de nos recommandations ont été reprises dans le rapport d'information publié en avril 2026, témoignant de la portée de notre plaidoyer auprès des décideurs publics.

Favoriser la participation des jeunes

La prise en compte de la parole des enfants et jeunes, stipulée comme l'un des droits de l'enfant dans l'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, est un des grands engagements de l'Union pour l'Enfance.

LA PARTICIPATION DES JEUNES AU SEIN DE NOS INSTANCES ASSOCIATIVES

Les jeunes sont impliqués à différents niveaux de l'association :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, trois anciens jeunes accompagnés au sein de l'Union pour l'Enfance ont animé les conseils d'administration de l'Union pour l'Enfance et du CFSE.

Nous avons souhaité que les jeunes participent à la gouvernance associative avec la volonté que nos orientations stratégiques soient construites en prenant en compte leur parole et leur expérience. Nous sommes convaincus que leur regard est essentiel pour améliorer notre prise en charge et nos projets.

Cette représentation des jeunes nécessite l'expérimentation de nouveaux fonctionnements pour permettre une véritable participation des jeunes.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

En 2025, l'Union pour l'Enfance a réuni son Comité scientifique à trois reprises. Cette instance, créée en 2019, est un espace de réflexion pour remettre en question et faire évoluer nos pratiques professionnelles d'accompagnement. Elle est constituée de jeunes, de professionnels et d'experts de la protection de l'enfance. Le Comité scientifique définit les orientations de la politique qualité de l'Union, élabore des recommandations de bonnes pratiques et assure le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Les trois jeunes qui ont été membres du Comité scientifique en 2025 ont pu apporter leur expérience en tant que jeunes accompagnés.

LES COMITÉS LOCAUX DES ÉTABLISSEMENTS

Les comités qualité locaux sont chargés de décliner les orientations du comité scientifique en actions et réflexions concrètes sur chaque établissement. Ils impulsent la dynamique d'amélioration continue, élaborent des analyses et des plans d'actions pour améliorer le quotidien des établissements et lancer de nouveaux projets.

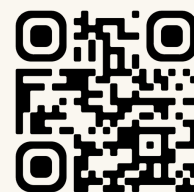


SORTIE OFFICIELLE DE LA CHANSON “MINE D’OR”

« La chanson « Mine d’or » a été créée lors de la dernière session du “Parcours pour la vie” 2023, pendant un atelier sur la thématique du courage avec notre association partenaire “Gemmes”. Les jeunes étaient amenés à réfléchir au lien entre le courage et la vulnérabilité pour en créer une chanson « souvenir ». Nous avons été profondément bouleversés de les voir s’appliquer avec autant d’engagement à la rédaction et la déclamation de ce qu’ils avaient sur le cœur, et de les voir se livrer sur leurs histoires personnelles. Cette chanson est aussi le fruit d’une cohésion de groupe et d’un climat de confiance créé tout au long du parcours.

« Mine d’or » avait vocation à ne rester « qu’un » souvenir pour les jeunes mais grâce à la rencontre avec Emily Gonneau, directrice du label “Unicum Music”, la parole des jeunes va pouvoir rayonner bien au-delà ! Nous sommes très reconnaissants et très fiers qu’un label aussi sensible au sens et à la qualité des démarches artistiques, ait reconnu la beauté dans cette chanson. Et nous sommes très heureux que, grâce à Unicum Music, un plus large public puisse entendre la parole des jeunes de l’Union pour l’enfance, et trouver dans leurs mots un appel à l’espérance et au courage. »

Le single est sorti officiellement sur toutes les plateformes le 6 novembre 2025 sous le nom d’artiste “Eclats d’Union”.



Scannez le QR code
pour écouter le single

Emily Gonneau, fondatrice et gérante d’Unicum Music :

« Mettre l’expertise du label et celle de notre réseau au service d’un projet coup de cœur qui a du sens, c’est exactement ce qui nous anime chez Unicum Music. C’est pour cette raison que nous avons réuni une équipe de grandes professionnelles, Myriam Eddaïra, Marie Pieprzownik et Mélissa Cazeau, qui ont offert leur temps et leur expérience avec une humilité rare.

Quand j’ai appris que l’Union pour l’enfance avait organisé un atelier d’écriture avec ces jeunes, j’ai immédiatement eu envie d’écouter la chanson, et de voir ce qu’on pourrait faire ensemble.

Quand j’ai écouté “Mine d’or” pour la première fois, j’ai ressenti la sincérité bouleversante des jeunes et leur vécu exprimé avec grande pudeur. Ils ont traversé des choses très lourdes, mais ont trouvé, à travers la musique un espace à eux, un moment pour se raconter et porter un regard bienveillant sur leur parcours.

Ce dont ils manquent souvent, c’est d’être vus, reconnus et entendus. Avec le label nous pouvions les faire entendre, avec les éditions et le dépôt de l’œuvre à la SACEM nous pouvions rattacher cette œuvre à un patrimoine musical collectif. Mon objectif était que cette chanson existe officiellement et sorte dans les règles de l’art pour que les jeunes d’Eclats d’Union puissent dire : notre musique est sortie officiellement sur toutes les plateformes.”



**PARTENARIATS
ET SOUTIENS**

PARTENARIATS ET SOUTIENS

PARTENAIRES PRINCIPAUX



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Agence du service civique
- Éducation Nationale
- Juge des enfants
- Mairie de Paris
- Missions de lutte contre le décrochage scolaire
- Missions locales
- Pôle Emploi

- Izipizi
- Leboncoin
- M6 Unlimited
- Nameshield
- Paris FC
- Solikend
- Vested

RÉSEAUX ET ASSOCIATIONS

- Association Gemmes
- Collectif Cause majeur !
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Fédération Nationale des Lieux de vie
- Fédération Nationale des Écoles de production
- Fondation pour l'Enfance
- UNIOSS et URIOPSS

FINANCEURS PUBLICS

- CNSA dans le cadre du programme ESMS Numérique, via l'ARS Île-de-France
- Conseils départementaux et régionaux
- DRHIL
- Etat

FONDS PRIVÉS

- Angers Mécénat
- Charitips
- Compose - Cantine sur mesure
- Du cheval à l'homme
- Fondation Gabrielle
- Fondation LBPAM
- Fondation Notre Dame
- Fonds de dotation Duranne
- Fonds de dotation Esperancia
- Fonds de dotation PMI
- Gimii
- Hool

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- Alteca
- Apollo
- Capten
- Carbon IT
- CNP Assurances
- Leaf
- MC2I
- Meedz
- Orange Business Service
- Synchron
- Younup

DONS EN NATURE

- Agence du Don en Nature
- Dons Solidaires
- Izipizi



Afin de se doter des moyens nécessaires pour répondre à nos enjeux et perspectives dans un contexte de ressources publiques contraintes, l'Union pour l'Enfance a initié la première émission d'obligation associative du secteur de la protection de l'enfance en France auprès d'investisseurs privés. Grâce à l'écosystème du Crédit Coopératif, cinq financeurs ont souscrit à l'émission :

- Axa Future Génération géré par Ecofi Investissements, filiale de gestion d'actifs du Groupe Crédit Coopératif
- InvESS Île-de-France géré par Esfin Gestion et fruit d'un projet porté par la Région Île-de-France
- France Active Investissement
- Generali Investissement à Impact géré par Inco Venture
- LBPAM ISR Actions Solidaire géré par la Banque Postale Asset Management



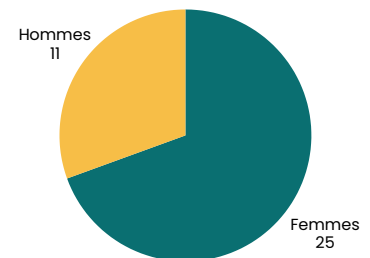
**ORGANISATION
ET MOYENS MOBILISÉS**

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS SALARIÉS EN ETP

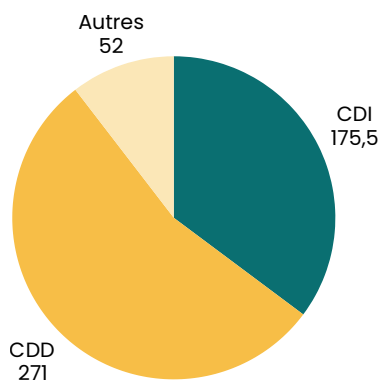
Effectifs salariés en ETP consolidé en 2025	UFSE		CFSE		EDC		Agape		Total	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
En CDI	220,82	74,15	5,75	11,17	11,56	287	4	5	242,13	93,19
En CDD	23,95	20,49	2,08	2,25	1,09	0	1,15	0,65	28,27	23,39
Total	244,77	94,64	7,83	13,42	12,65	287	5,15	5,65	270,40	116,58
Total Général	339,41		21,25		15,52		10,08		386,98	

NOMBRE DE MANAGERS EN 2025



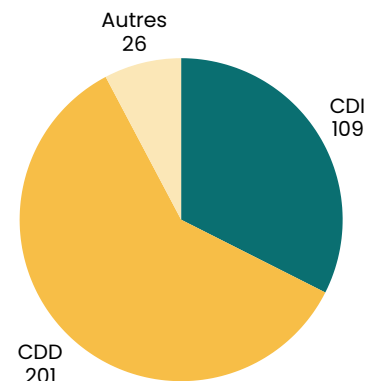
36 TOTAL DU NOMBRE DE MANAGERS

NOMBRE D'EMBAUCHE ETP PERMANENTS EN 2025



489,5 TOTAL DU NOMBRE D'EMBAUCHE

NOMBRE DE DÉPARTS ETP PERMANENTS EN 2025



336 TOTAL DU NOMBRE DE DÉPARTS

DÉTAIL DES FORMATIONS

Détail des formations en 2025	
Nombre de formations	114
Nombre total d'heures de formation réalisées	2 628
Nombre de salariés sur l'effectif ETP ayant été formés	241
Budget dédié à la formation	256 991,47 €

78 / 100

SCORE INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MOYENS FINANCIERS

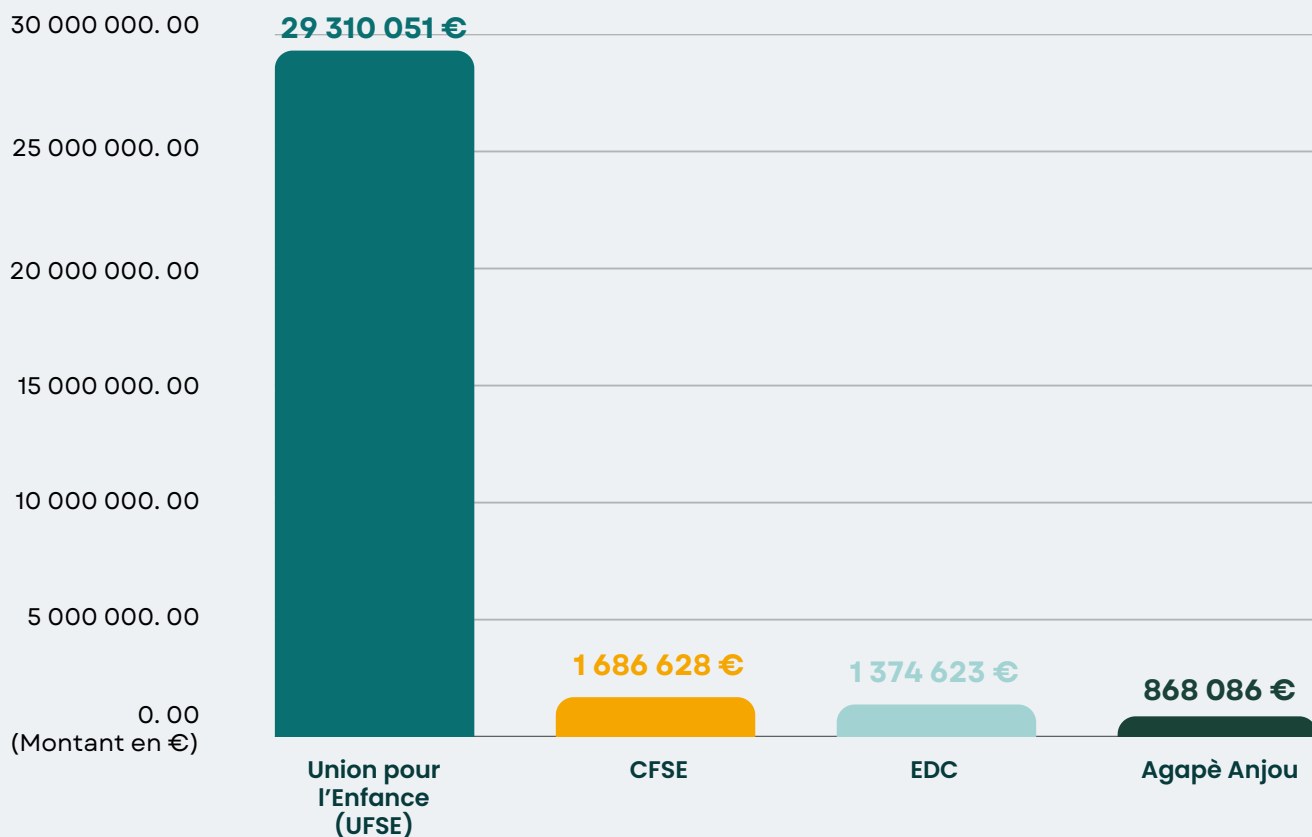


EN 2025

LES PRODUITS DE LA TARIFICATION ET
AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

33 239 388 €

PRODUITS DE LA TARIFICATION ET AUTRES SUBVENTIONS PUBLIQUES D'EXPLOITATION



RESSOURCES DE COLLECTE



1 062 663 €

de produits de collecte 2025

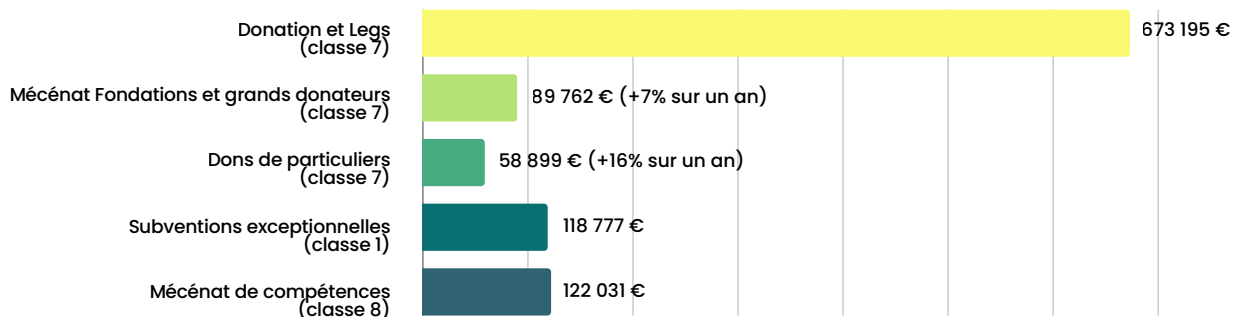
CHARGES DE COLLECTE



84 974 €

de charges de collecte 2025

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE COLLECTE



RDV des Super-Mécènes 1ère édition 23 avril 2024



NOTRE ORGANISATION



Union pour
l'Enfance

UN GROUPE ASSOCIATIF

ASSOCIATIONS FONDATRICES ARUP

UFSE

L'Union française pour le Sauvetage de l'Enfance (UFSE), association reconnue d'utilité publique, fondée en 1887.

Pilotage
de l'Union

Label de protection
de l'enfance

Pôle Formation des
professionnels

CFSE

Le Comité Français de Secours aux Enfants (CFSE), association reconnue d'utilité publique, fondée en 1921.

Pôle Innovation
du groupe

ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Elles recherchent une **appartenance à un groupe**, une adhésion à des **valeurs fortes**, un accès à une **gouvernance et des services supports communs** (RH, Finance, Communication, Qualité, etc.)

AGAPÈ ANJOU

Agapè Anjou, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2016.

École de
production

LES ENFANTS DU COMPAS

Les Enfants du Compas, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2007.

Marque locale de
protection de l'enfance

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Elles recherchent une **appartenance à un groupe**, une adhésion à des **valeurs fortes**. Elles préservent une **gouvernance, une communication et une organisation interne indépendante**.



L'Afocal Pays de Loire, association d'intérêt général, fondée en 1979.

Éducation
populaire

Formation des
animateurs

FACE À L'INCESTE

FACE À L'INCESTE, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2000.

Partenaire
plaidoyer

Accompagnement des
victimes d'inceste

L'Union pour l'Enfance est un groupe associatif, fondée en 2010 par deux associations reconnue d'utilité publique, pionnières en protection de l'enfance depuis plus de 100 ans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS FONDATRICES

UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE

BUREAU

Martial de BRAQUILANGES	Président
Michèle CRÉOFF	Vice-Président
Xavier ARGENTON	Secrétaire
Patrick DE FRAGUIER	Trésorier
Karine DUSFOUR	

AUTRES MEMBRES

Annick SIMON
Clémence PEREIRA
Damien SCHOUTEDEN
David SZTABHOLZ
Jérôme COSSE
Marc MAUPAS-LOUDINOT
Pascal CUSSIGH

COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURS AUX ENFANTS

BUREAU

Thierry ROMBOUT	Président
David SZTABHOLZ	Secrétaire
Jérôme COSSE	Trésorier
Fabien FEULLADE	Administrateur
Ivan RENAUDIN	Administrateur
Sylvie HOARAU	Administrateur

AUTRES MEMBRES

Dominique BOCHE	Steven FERREIRA
Elsa GAILLARD-DIAZOU	Stéphane AUBRY
Gilles MOINEAU	Stéphane BOULEZ
Luciano LISIOTTI	
Mehdi ZERROUKI	
Philippe GIRARDET	
Sandra CUSSIGH	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

BUREAU

Thierry ROMBOUT
Président

Stéphane AUBRY
Trésorier

Dominique BOCHE
Secrétaire

AUTRES MEMBRES

Bertrand DETROUSSEL
Denis FREMONT
Fabien FEULLADE

ENFANTS DU COMPAS

BUREAU

Thierry ROMBOUT
Président

Jérôme COSSE
Trésorier

Hervé JOSSE
Secrétaire

AUTRES MEMBRES

Philippe GOISET
Véronique PITHON
Victor VIEILFAULT
Johan GLAISNER
Emmanuel COUSSEAU
Gilles MOINEAU

AGAPÉ ANJOU

Ces 2 associations membres affiliés de l'Union pour l'Enfance gardent une gouvernance propre, bien que reliée à l'Union, pour demeurer au plus proche de leur réalité éducative et territoriale.

Nos établissements

Île-De-France

SIÈGE SOCIAL

UFSE

CFSE

EDC

Agapè Anjou



174 Quai de Jemmapes, 75010 Paris
communication@unionpourlenfance.com
01 42 36 05 84

Activités

Direction générale - RH - Finances - Qualité - Communication

Directeur général

Thierry Rombout

Directeur général adjoint

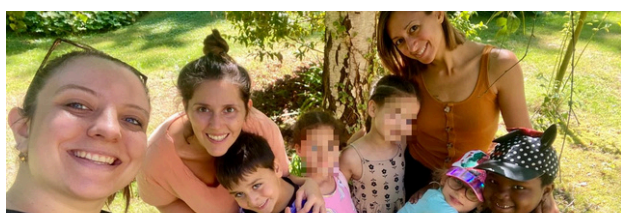
Fabien Feuillade

Autorité de contrôle et de tarification

Ville de Paris

SAF ÎLE-DE-FRANCE

UFSE



174 Quai de Jemmapes, 75010 Paris
safidf@unionpourlenfance.com
01 49 49 09 99

Activités

Service d'accueil familial

Directeur

Lakhdar KHIRI

Année de création

1970

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de Paris

Nombre de places

80 enfants et jeunes de 0 à 21 ans

MAISON PAULINE KERGOMARD

UFSE



50 Avenue Jean Jaurès, 94230 Cachan
maisonpaulinekergomard@unionpourlenfance.com
01 47 40 94 94

Activités

Accueil Mère/Enfants

Directrice

Nora Kohen

Année de création

1981

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental du Val-de-Marne DRIHL-IDF

Dispositifs

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour parents - enfants (CHRS)

17 familles

- 3 regroupées à Cachan
- 14 en diffus

Centre d'hébergement d'urgence pré/post maternité (CHU-FP)

25 familles

- 4 regroupées à Cachan
- 21 en diffus

Centre Maternel (CM)

12 familles

- 9 regroupées à Cachan
- 3 en diffus

MAISON PAUL VALÉRY

UFSE



72 Allée des Champs Elysées, 91080 Evry
maisonpaulvalery@unionpourlenfance.com
06 10 16 64 08

Activités

Mineurs Non Accompagnés

Directrice

Daby Keita

Année de création

2022

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Département de l'Essonne

Nombre de places

50 enfants et jeunes de 14 à 21 ans

LA MONTGOLFIÈRE

UFSE



23 Rue du Dessous des Berges, 75013 Paris
e.pierard@unionpourlenfance.com
06 20 97 93 77

Activités

Maison des fratries

Directrice

Emilie Pierard

Année de création

2024

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de Paris

Nombre de places

18 places

Dispositifs

MECS Pavillon de Saint-Maurice

Ce pavillon accueille 10 enfants entre 3 et 12 ans

MECS Pavillon de Cachan

Ce pavillon accueille 10 enfants entre 3 et 12 ans

MECS Pavillon de L'Haÿ-Les-Roses

Ce pavillon accueille 10 enfants entre 3 et 12 ans

INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

UFSE



2bis rue de la providence, 75013 Paris
institut.psychoeducation@unionpourlenfance.com
01 87 04 18 27

Activités

Centre de formation QUALIOPI

Directrice

Amandine Lagarde

Année de création

2019

NORMANDIE

SAF NORMANDIE

UFSE



19 Rue des Jetées, 61300 L'Agile
safnormandie@unionpourlenfance.com
02 33 24 12 10

Activités

Service d'accueil familial

Directeur

Franck Esteban

Année de création

1962

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de l'Orne

Nombre de places

90 enfants et jeunes de 0 à 21 ans

LA MORINIÈRE

EDC



261 route des Lavandières, la Morinière, 61350 Mantilly
t.duhamel@unionpourlenfance.com
02 33 37 19 55

Activités

Lieu de vie et d'accueil

Directeur

Cécile Ferrière

Année de création

2007

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de l'Orne

Nombre de places

10 enfants et jeunes de 6 à 18 ans

LES CRINS VERTS

EDC



2094 Route du Pont de Bougis, 61500 Bursard
j.petit@unionpourlenfance.com
06 69 50 91 96

Activités

Lieu de vie et d'accueil

Directrice

Julie Petit

Année de création

2007

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de l'Orne

Pays de la Loire

LA PAUSE ANGEVINE

CFSE



26 Rue Brault, 49100 Angers
lapauseangevine@unionpourlenfance.com
02 41 22 96 02

Activités

Gîte de répit et Maison Relai

Directrice

Andréa Le Calvé

Année de création

2023

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental du Maine et Loire

Nombre de places

6 jeunes de 10 à 14 ans



12 Avenue Jean Joxé, 49100 Angers
 direction.agape@unionpourlenfance.com
 02 41 43 71 77

Activités

École de production en Restauration

Année de création

2016

Financeurs

Membre de la FNEP
 Apports majoritaires de la production, subvention de la Région des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole, dons, mécénat et Taxe d'apprentissage

Nombre de places

35 places

LA MAISON COMMUNE

UFSE



40 Rue de la Loire, 49620 Mauges-sur-Loire
 lamaison.commune@unionpourlenfance.com
 06 21 09 68 67

Activités

Lieu de vie et d'accueil

Directeur

Mustapha Achbani

Année de création

2024

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental du Maine et Loire

Nombre de places

21 places

Dispositifs

LVA Le Chemin

Accueil de 7 mineurs non accompagnés (MNA)

LVA Le Funambule

Accueil de 7 jeunes accueillis dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires

LVA Les Petits Pas

Accueil de 7 jeunes accueillis dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires

Nouvelle-Aquitaine

LA CHACUNIÈRE

CFSE



13 le Haut Crué, 86200 Sammarçolles
 a.lecalve@unionpourlenfance.com
 07 64 82 05 81

Activités

Lieu de Vie et d'Accueil

Directrice

Andréa Le Calve

Année de création

2015

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental de la Vienne

Nombre de places

8 jeunes de 13 à 21 ans

LES MAISONS HUGUES RENAUDIN

UFSE



46 Bd Anatole France, 79200 Parthenay
secretariat79@unionpourlenfance.com
05 49 71 08 60

Activités

Semi-autonomie,
Accompagnement à domicile et Maison d'enfants

Directeur

Olivier Crépon

Année de création

1995

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil Départemental des Deux-Sèvres

Nombre de places

113 enfants et jeunes de 0 à 21 ans

Dispositifs

Dispositif « DEFIS » (Résidence Beauchamps - Parthenay)

+ logements diffus

Ce dispositif accueille 17 jeunes de 16 à 21 ans

APMN (Résidence Anatole France - Parthenay)

+ logements diffus

Ce dispositif accueille 25 jeunes de 16 à 21 ans

MECS (Maison Barroux - Airvault)

Ce dispositif accueille 10 enfants de 6 à 15 ans

Unité de Vie - MECS (Rue du jardin public - Parthenay)

Ce dispositif accueille 5 jeunes de 14 à 21 ans

PEAD - AEMO RH (Rue Le Ferron - Parthenay)

Ce dispositif accompagne 56 jeunes de 0 à 18 ans

AGAPÈ POITOU

CFSE



2 Allée de Villefranche, 79200 Châtillon-sur-Thouet
agapepoitou@unionpourlenfance.com
05 49 69 73 82

Activités

Ateliers de remobilisation

Directeur

Marie Geoffroy

Année de création

2009

Nombre de places

17 places de 14 à 21 ans



238 Boulevard Charles de Gaulle, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
 bp.secretariat37@unionpourlenfance.com
 06 74 59 58 07

Activités

PEAD - Hébergement - Semi-autonomie - SAF

Directeur

Franck Semard

Année de création

2025

Autorité de contrôle et de tarification

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Nombre de places

125 places

Dispositifs

Dispositif « Un pour Un » (Tours)

Ce dispositif accueille 1 jeune

UAR (Monnaie)

Ce dispositif accueille 6 jeunes

DMA (Tours)

Ce dispositif accueille 7 jeunes

Semi-autonomie en diffus (Tours)

Ce dispositif accueille 41 jeunes

UAF (Saint-Cyr-sur-Loire)

Ce dispositif accueille 7 jeunes

UEIS (Saint-Cyr-sur-Loire)

Ce dispositif accueille 10 jeunes

PEAD (Ambillou)

Ce dispositif accueille 15 jeunes

SAF (Ambillou)

Ce dispositif accueille 6 jeunes

UAR Angevine (Ambillou)

Ce dispositif accueille 7 jeunes

Unité de Hommes (Hommes)

Ce dispositif accueille 6 jeunes

UEIS (Langeais)

Ce dispositif accueille 8 jeunes

UAF (Sonzay)

Ce dispositif accueille 8 jeunes

PROTÉGER L'ENFANT, FAIRE ÉCLORE L'ADULTE

Siège Social

174 Quai de Jemmapes 75010 Paris
01 42 36 05 84
secretariat@unionpourlenfance.com

www.unionpourlenfance.com

